

Le CEF communique sur l'émission "Cash Investigation"

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Communication P](#), [Conférence épiscopale](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 21 mars 2017



Pourquoi elle ne participe pas à l'émission sur France 2 « Cash Investigation », mardi 21 mars

Communiqué de la Cef sur l'émission cash investigation

Le 21 mars à 20h50 sera diffusée sur France 2 l'émission d'Elise Lucet « Cash Investigation » sur la pédophilie dans l'Eglise. La Conférence des évêques de France a

décliné l'invitation faite à un « représentant officiel de l'Église » de participer à l'enregistrement du débat qui suivra le documentaire.

Ce refus de participer à cet enregistrement est motivé par les méthodes utilisées pour les interviews ainsi que par divers renseignements obtenus sur cette émission. Il apparaît que la déontologie journalistique n'est pas respectée et que cette émission soit plus préoccupée d'accuser que d'expliquer.

La Conférence des évêques de France, soucieuse de participer à la vérité tout autant que de travailler à la lutte contre la pédophilie, considère, dans ces conditions, ne pas pouvoir faire valoir la vérité des faits et les mesures prises depuis un an.

Paris le 20 mars 2017

NB - la CEF envisage, si nécessaire, une communication après l'émission dont le mode sera déterminé par les retombées éventuelles de celle-ci et les retombées éventuelles de la parution le 22 mars du livre écrit par les trois pigistes de Médiapart (partenaire de Cash investigation pour l'occasion) : « Eglise, la mécanique du Silence », JC Lattès.